



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

**45 enseignants affectés hors de leurs vœux appellent, avec le SNUDI-FO 94, à un rassemblement devant la DSDEN mercredi 26 juin à 15h !**

A l'issue des résultats du mouvement départemental, le SNUDI-FO 94 a été saisi par des dizaines d'enseignants, essentiellement stagiaires, affectés sur des postes de remplaçants en dehors de leurs vœux, pour la rentrée 2024. Ces affectations les amèneraient à devoir faire des remplacements dans des communes situées à plus de deux heures de chez eux !

Rassemblés en Réunion d'Informations Syndicales avec le SNUDI-FO 94, **45 enseignants** ont fait état des conséquences inacceptables que ces affectations arbitraires, contraires à leurs choix d'affectation, auront sur leur vie personnelle, familiale et même sur leur situation médicale.

**Ces enseignants sont victimes de l'application ministérielle MVT-1D**, calibrée pour opérer des affectations hors vœux, contraindre les personnels à effectuer des vœux géographiques larges et à mobilité obligatoire, ... afin de supprimer les phases d'ajustement du mouvement !

**Ces enseignants sont aussi victimes de la loi de la transformation de la Fonction publique**, dont FO revendique l'abrogation, qui a dessaisi les CAPD de leurs prérogatives en matière de mutation, plaçant les résultats du mouvement sous le sceau de l'opacité la plus totale !

**Avec le SNUDI-FO 94, ces enseignants ont décidé de faire un recours sur ces affectations et exigent d'être réaffectés à leur barème, lors de la phase d'ajustement, dans le respect de leurs vœux, notamment sur les ouvertures de classes qui seront actées lors du Comité Social d'Administration Départemental.**

Ils appellent également tous les collègues, placés dans la même situation, **à se rassembler devant la DSDEN 94 mercredi 26 juin, à 15 heures. Le SNUDI-FO 94 a fait une demande d'audience à la Direction académique, afin qu'une délégation de collègues soit reçue, avec le syndicat.** Lire ci-dessous l'appel des 45 enseignants réunis avec le SNUDI-FO 94.

**Le SNUDI FO 94 revendique :**

- La réaffectation des collègues, dans le respect de leurs vœux, lors de la phase d'ajustement
- L'abrogation de la loi Dussopt de transformation de la Fonction publique
- L'abandon du logiciel MVT-1D
- Le retour à une seconde phase d'ajustement, avec formulation de vœux spécifiques
- Le rétablissement des groupes de travail où les affectations se font en présence des élus du personnel qui peuvent défendre le droit des collègues !

# APPEL DE 45 STAGIAIRES ET TITULAIRES AFFECTES HORS VŒUX A SE RASSEMBLER DEVANT LA DIRECTION ACADEMIQUE MERCREDI 26 JUIN A 15 HEURES !

Nous sommes 45 enseignants stagiaires et titulaires réunis ce mercredi 19 juin en RIS avec le SNUDI-FO 94. Nous avons tous participé au mouvement intra-départemental et avons tous été affectés à l'issue de la phase principale en dehors de nos vœux, à titre provisoire, en particulier sur des postes de remplaçants.

## **Nous ne l'acceptons pas !**

En effet, comment concevoir d'exercer à l'autre bout du département alors que cela nécessiterait pour nous des délais quotidiens de transport de plus de 2h30, nous amenant à un épuisement physique et moral inévitable. Ces affectations arbitraires auront des conséquences catastrophiques voire dramatiques sur nos vies personnelles !

Plusieurs collègues témoignent :

- Une collègue résidant à Thiais explique être affectée à Maisons-Alfort en dehors de ses vœux (Fresnes, Thiais, Orly)
- Une autre explique habiter dans l'est du département et être affectée hors vœux à l'Haÿ-les-Roses, impliquant un délai de transport quotidien insupportable
- Une 3eme est victime de l'algorithme MVT-1D pour la 2<sup>e</sup> année consécutive : habitant Champigny, elle est affectée à Cachan !
- Une autre détaille son trajet quotidien irréaliste si elle était maintenue sur son poste hors vœu : plus de 2 heures chaque jour pour venir de l'Essonne à Maisons-Alfort !

Nous dénonçons le fonctionnement de l'application ministérielle MVT-1D qui nous a attribué de force des postes en dehors de nos vœux.

Par le passé, cette situation s'est déjà produite et la Direction académique, saisie par le SNUDI FO 94, avait réaffecté l'ensemble des collègues concernés en respectant leurs vœux.

**Ce qui a été possible par le passé doit l'être en 2024 !**

**Nous revendiquons que la Direction académique réétudie notre situation et nous réaffecte pour la rentrée 2024 sur des postes qui correspondent à nos vœux, que nous avons établis en fonction de nos choix d'enseignement et de nos situations et contraintes personnelles, de transport, de vie familiale et médicale.**

Nous avons par ailleurs été informés du report du CSA, prévu le 21 juin, à après le 8 juillet. **Nous demandons à pouvoir être réaffectés lors de la phase d'ajustement, en particulier sur les ouvertures de classes, en tenant compte de nos vœux.**

Nous appelons tous les stagiaires et titulaires dans la même situation, affectés en dehors de leurs vœux, à **se rassembler devant la Direction académique mercredi 26 juin à 15 heures** pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Une demande d'audience auprès de la Direction académique sera faite par le SNUDI-FO 94, afin qu'une délégation puisse être reçue, accompagnée du syndicat.